



## DÉCLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE LOCAL du 08/02/2022

À l'ordre du jour de ce CTL figure le bilan budgétaire 2021 et le Budget Opérationnel de Programme 156.

Ce dernier reflète à nouveau des choix budgétaires visant à faire toujours plus d'économies à un rythme accéléré. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement 2022 est en net recul de 7,66 % en Autorisation d'Engagement (AE), de 4,93 % en Crédit de Paiement (CP) par rapport à 2021 (déjà en recul pour mémoire de 1,4 % en AE et 0,84 % en CP par rapport).

Ces coupes ne sont pas liées à une bonne gestion mais aux conséquences de la casse organisée du service public et de notre outil de travail. Pour preuve, les marges de régression tiennent principalement aux économies de loyers suite aux fusions et disparitions de services, et aux suppressions d'emplois.

Pourtant de l'argent, il y en a : le « quoi qu'il en coûte » accordé aux entreprises du CAC 40 sans contrepartie fiscale, sociale ou environnementale, auparavant le CICE, les aides directes ou indirectes aux entreprises voyous qui choisissent les délocalisations ou les liquidations judiciaires grâce aux subventions publiques. A cela s'ajoute les économies réalisées sur le dos des agents :

- gel continu du point d'indice ;
- financement au rabais de la part complémentaires santé limitée à 15 € dont sont exclus les retraités et ayant-droit et qui plus est, est imposable ;
- notre ministre de tutelle s'est répandu en compliments sur la qualité, le professionnalisme, la disponibilité des agents. Dans le Val-de-Marne le remerciement s'est présenté sous la forme d'une tasse en plastique, nous invitant à boire jusqu'à la lie, cette soupe amère qui nous est proposée quotidiennement (froide de surcroît, elle ne passe même pas au micro-ondes...).

Et pourtant de l'argent, il y en a, y compris pour des opérations de communication sans aucun intérêt autre que celui de faire de la communication pour la communication. C'est ainsi qu'est déployé VoxUsagers devenu « Je donne mon avis avec Services Publics + ». Ce dispositif nous fait rentrer de plain-pied dans la grande communauté libérale des Bisounours. Pathétique ...

Enfin, le supermarché FIDJI est désormais ouvert aux notaires via l'Accès des Notaires au Fichier Immobilier (ANF). En dehors de la contribution de sécurité immobilière, quels avantages tire la DGFIP de cette opération ? Les services auront-ils accès aux bases notaires immobilières, renseignements qui leur seraient bien utiles... L'État sera-il-encore le « dindon » de la farce ?

## **COMPTE-RENDU DU CTL**

En réponse à notre déclaration liminaire, la Directrice s'est inscrit en faux par rapport aux analyses de la CGT et considère qu'il n'y a pas eu d'économie sur le dos des agents. Au contraire, elle considère qu'il y a eu une logique de protection des agents avec les efforts financiers réalisés pendant la crise sanitaire d'une part, et d'autre part que les rénovations des sites suites au NRP sont historiques et permettent aux agents de travailler dans de meilleures conditions.

Veut-on nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Nous savons bien que le NRP n'a pas pour vocation le bien-être des agents. Et pour ce qui concerne la crise sanitaire, la protection des agents est une obligation de la direction et non un geste philanthropique de sa part. Par ailleurs, la CGT lui a rappelé que l'ensemble des frais de rénovation ne proviennent pas tous de la direction.

### **1° Approbation du procès-verbal du 09 décembre 2021 (pour avis)**

La CGT Finances publiques 94 n'ayant pas siégé à ce CTL (suite au boycott), nous nous sommes abstenus sur ce point.

### **2° Budget de la DDFIP 94 : compte-rendu de gestion 2021 – présentation du budget opérationnel de programme 156 – unité opérationnelle du VAL DE MARNE – 2022 (pour information)**

La dotation globale de fonctionnement est composée de 3 niveaux de crédit :

- Dotation globale de fonctionnement
- Crédits fléchés
- Abondements exceptionnels

La crise sanitaire a généré des dépenses spécifiques : achats de produits nettoyant ou de gel hydroalcoolique, prestation des vigiles, prestation de nettoyage renforcé. Ces dépenses sanitaires représentent 650 000 € en 2021 contre 25 000 euros en 2020.

**Pour 2022**, les AE sont de 5 705 240 euros et les CP de 6 635 835 euros.

Concernant la dotation de 1<sup>er</sup> niveau, la baisse est expliquée par la réduction du bâti dans le cadre du NRP (la part « locaux » du budget est basée sur le patrimoine immobilier réel) et la baisse du nombre d'agent.

Il y a une rationalisation d'achat par la mise en concurrence plus régulière des fournisseurs. Si l'inflation se poursuit à ce rythme, il y a à craindre sur les indicateurs.

Concernant le 2<sup>ème</sup> niveau, il correspond à 70 % des crédits N-1. En mai et septembre, des révisions budgétaires peuvent permettre d'ajuster ces crédits.

S'agissant des auxiliaires occasionnels, le budget alloué correspond à 311,4 contrats de 28 jours (en 2021, le budget alloué correspondait à 449,17 contrats).

La dotation d'heures supplémentaires pour 2022 n'a pas évolué par rapport à 2021.

Une attention particulière sera portée sur les services restructurés pour leur proposer des vacataires dans le cadre de l'archivage.

En 2021, 94 % de la dotation a été utilisée et tous les besoins exprimés des responsables de service ont été comblés.

En 2021, le VAL DE MARNE a obtenu 5 autorisations de recrutement de services civiques mais n'a pas reçu suffisamment de candidatures (on se demande bien pourquoi !). Par conséquent, seulement 3 ont été recrutés à CHOISY, MAISONS-ALFORT et

CHAMPIGNY. Pour 2022, une nouvelle campagne de recrutement a donc été autorisée par la centrale pour recruter les deux services civiques qui ne l'ont pas été en 2021 (pour VILLEJUIF et VITRY), et ce n'est pas gagné !

Les frais de communication ont augmenté suite au changement de prestataire (on est passé de SFR à BOUYGUES). Il y a un transfert des lignes en cours entre les prestataires, qui représente un coût supplémentaire. Le passage par VOIP est en cours sur certains sites.

*La CGT Finances publiques 94 confirme les propos de la liminaire : les coupes ne sont pas liées à une bonne gestion mais aux conséquences de la casse organisée du service public et de notre outil de travail et les économies sont réalisées sur le dos des agents.*

### **3° Déploiement de l'outil « voxusagers » (pour information)**

Ce projet, devenu « je donne mon avis avec Services Publics + » aurait pour objectif de montrer aux usagers que l'on prend en compte leur ressenti. L'objectif étant de recueillir « leurs histoires ». Celles-ci seront filtrées par un modérateur et il leur sera adressé une réponse type. En ce qui concerne la DGFIP, le calendrier a concerné dans un premier temps les délégations de centre-est et sud-pyrénées pour se déployer dans un second temps à l'ensemble de la DGFIP. Pour le moment, il ne concerne que les SIP. Pour aider à ce déploiement, il y a des fiches techniques sur Nausicaa et sur Ulysse 94, à la rubrique « service + ». Pour le 94, depuis le 15 novembre 2021, seulement 3 expériences ont été remontées, soit neutre (???), soit négative. La référente départementale pour le 94 est Isabelle POZWOLSKI.

Le chef de service peut répondre lui-même ou déléguer la réponse, même si pour la DDFIP, il est préférable que ce soit le chef de service qui réponde directement.

*Pour la CGT Finances publiques 94, de la communication pour faire de la communication tue la communication. Il y a déjà des entités qui fonctionnent bien avec le conciliateur et le médiateur. On rajoute un canal supplémentaire qui n'apporte aucun élément bénéfique par rapport à ce qui existe déjà. Si l'on consulte ce site, très peu de remontées concernent la DGFIP, quel est donc l'intérêt réel ?*

### **4° Déploiement de l'accès des notaires au fichier (ANF) (pour information)**

Ce déploiement a été instauré par le décret du 26/09/2018. L'expérimentation a été effectuée sur une étude notariale en septembre 2020, puis étendue en 2021 à 5 études notariales, puis à des directions entières.

La généralisation à toute la France est en cours. Pour le 94, le déploiement se fera en avril 2022 (pour le 94, il y a eu environ 130 000 demandes pour l'année 2021).

*Concernant la contrepartie pour la DGFIP, il n'y a aucune information pour la DG à ce sujet. C'est ce que nous déplorons à la CGT Finances publiques 94. Les notaires auront un accès direct à nos informations mais la DDFIP n'a pas accès aux informations des notaires, ce qui pourrait pourtant être très utile dans le cadre de certaines missions.*

## Questions diverses

- Des agents de la trésorerie de CACHAN appelé à travailler au SGC d'IVRY dans le cadre du NRP, s'inquiètent de leur future affectation, du fait de la proximité de l'incinérateur d'IVRY qui fait les gros titres. La direction ignore le problème et va se rapprocher de l'ISST pour avoir des précisions.
- Le fonctionnement entre le SAR et certaines trésoreries hospitalières sont à priori compliquées. Pour le pôle gestion public, le problème ne serait que relationnel et pas simple à gérer. Un EDR va être déployé pour une période de deux mois débutant en mars. Affaire à suivre ...
- Sur la campagne d'évaluation, à priori, certains évaluateurs contractuels procède à l'évaluation d'agent titulaire. La DG a assuré à la DDFIP qu'il n'y avait pas de contre-indication à ce qu'un contractuel procède à des évaluations. Sans remettre en cause le travail des agents contractuels, la CGT dénonce cette dérive.  
Les évaluateurs ont tous été convoqués à 3 audioconférences concernant la campagne. Pour les nouveaux évaluateurs, s'ils ont des questions complémentaires, ils peuvent se rapprocher de RH1.  
En outre, certains chefs de service délèguent largement les entretiens à leurs adjoints, y compris à des inspecteurs nouvellement affectés (parfois pour la totalité des entretiens). Dans le 94, il n'y aurait pas eu de directives de la DDFIP dans ce sens. Cependant, la Direction considère que cette mission est valorisante pour l'encadrement direct et qu'il s'agirait d'une façon logique de les responsabiliser.
- Concernant la prime de restructuration des agents de NOGENT, ils ne l'ont pas reçu sur la paie de janvier. M. BETOUIGT va se renseigner pour savoir quand la prime serait versée. Chose promise, chose due, de préférence dans les temps !